Châteauneuf de GADAGNE
VILLAGE EN PROVENCE

Bulletin Municipal

N° 81 - Janvier 2016 *Directeur de Publication :* P. Molland - *Comité de rédaction :* A. Cangélosi - C. Germain - E. Klein - *Imprimerie* Quadrifolio

On ne subit pas l'avenir, on le fait...

En cette période de fin d'année, notre village, fidèle à ses habitudes, a revêtu ses habits de lumière pour accueillir avec faste les fêtes de Noël et célébrer dans la joie l'arrivée d'une nouvelle année.

L'année 2015 se termine aussi mal qu'elle a commencé. C'est avec douleur et inquiétude que nous avons vécu les deux dernières attaques terroristes qui ont touché Paris et le Stade de France à Saint Denis, prenant pour cibles des innocents. Ces françaises et ces français étaient nos enfants, nos frères, nos sœurs, et c'est nous tous, habitants de notre beau pays, qui étions visés par ces terroristes barbares et obscurantistes.

Bien sûr, de tels actes font peur. Mais plus que jamais, nous devons continuer à vivre librement au quotidien, sans changer nos habitudes, sans céder à une tentation de repli sur soi. C'est dans les valeurs de notre République que nous devons nous reconnaître pour affronter courageusement l'ave-nir, tous unis, dans une France solidaire, et nous engager à défendre notre République dans chacun de nos actes.

Que l'année qui s'annonce apporte à chacun de nous plus de joies et moins de peines. Que Noël soit une véritable fête pour tous et que 2016 soit une année clémente dans un monde où le partage et la solidarité l'emporteront durablement sur l'indifférence et le repli sur soi.

On ne subit pas l'avenir, on le fait. En cette fin d'année 2015, je formule le vœu que ces mots guident nos pensées et nous savons que nous serons plus forts si nous construisons l'avenir ensemble.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2016.

Pierre MOLLAND
Maire

AGENDA DU MOIS

1	**VELO CLUB** *Loto*
3	**COMITE DES FETES** *Pastorale Sidòni*
8	**LI BON VIVENT** *Assemblée Générale*
10	**FOYER RURAL** *Randonnée pédestre*
13	**LA STRADA** *Film "Les suffragettes"*
14	**MAIRIE** *Réunion publique Site web*
22	**GADAGNE ENVIRONN.** *Ass. Gale.*
	ASSOCIATION AVEC *Loto*
23	**MEDIATHEQUE** *Atelier Multimédia*
28	**LA GARANCE** *A l'ombre de nos peurs*
29	**AKWABA** *B. Belin + M. Parallèle -*
	ESCOLO *Assemblée Générale*
	SECOURS CATHOLIQUE *Conférence*
30	**OGEC SAINT CHARLES** *Loto*
	MEDIATHEQUE *Atelier calligraphie*
	REUNION PUBL. *Horaires de La Poste*

REUNION PUBLIQUE 1

Le nouveau site web de la commune permet de trouver des informations régulièrement mises à jour et ainsi de suivre l'actualité du village pratiquement en temps réel. La navigation à l'intérieur de ses nombreuses rubriques est aisée et conviviale.
Pour vous en convaincre, une présentation publique de ce site aura lieu le **Jeudi 14 janvier à 19h, à l'Arbousière.**
Elle sera suivie du verre de l'amitié.

REUNION PUBLIQUE 2

Samedi 30 janvier à 10h30, salle A. Tavan, pour faire le point sur les ***horaires de la Poste***

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

Modification du tableau des effectifs

Pour tenir compte des avancements de grade, le conseil a décidé de créer les postes suivants :

Un poste d'adjoint d'animation de 1ère classe à temps non complet (90 % d'un temps complet)

Un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe à temps complet

Un poste d'adjoint administratif de 1ère classe à temps complet

Les postes précédemment occupés par les agents figureront comme non pourvus sur le tableau des effectifs et seront supprimés après avis du comité technique paritaire. Aucun nouvel emploi n'est créé.

Agenda d'Accessibilité Programmé

L'Ad'AP est un outil de mise en accessibilité adossée à une programmation budgétaire des travaux. La demande de validation de l'agenda est une pièce obligatoire du dossier à transmettre au Préfet pour approbation.

Le conseil municipal s'est prononcé sur l'A.D.A.P. présenté, et autorisé le Maire à déposer le dossier à s'engager sur l'inscription aux budgets concernés des crédits nécessaires à la réalisation des mises en conformité.

Indemnité du Comptable du trésor

Les comptables publics peuvent fournir des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, notamment dans les domaines relatifs à l'établissement des documents budgétaires et comptables, la gestion et l'analyse financière, budgétaire, fiscale, et de trésorerie, la mise en oeuvre des réglementations économiques, budgétaires et financières...

Ces prestations ont un caractère facultatif. Elles donnent lieu au versement, par la commune ou l'établissement public intéressé, d'une indemnité dite « indemnité de conseil ».

Le taux de l'indemnité est fixé par la délibération, et le conseil municipal a décidé d'accorder à Mme Danièle Live l'indemnité de conseil au taux de 100 %.

Budget : délibération modificative

Les modifications suivantes pour équilibrer les comptes ont été adoptées :

Fonctionnement : virement de 10 000 € du chapitre recettes au chapitre dépenses

Investissement : virement de 65 400 € du chapitre recettes au chapitre dépenses

Recensement général de la population

Le recensement général se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016. Cinq agents recenseurs ont été recrutés, et les conditions de leur rémunération fixées.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Le SDCI a fait l'objet d'une révision par les services préfectoraux. Le schéma ainsi proposé ne modifiant pas le périmètre de notre communauté de communes, a été adopté par le conseil.

Schéma de mutualisation intercommunal

Les intercommunalités doivent adopter avant le 31 décembre 2015 un schéma de mutualisation des services, en vue de développer les synergies propices au développement de la communauté de communes. Il appartient aux communes membres de se prononcer. Le conseil a voté un avis favorable.

Transfert de la compétence assainissement

Le transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes à compter du 1er janvier 2016 a été voté lors d'un précédent conseil. Afin d'assurer la continuité de service et les contrats nécessaires à la bonne exécution de la compétence transférée, le conseil municipal a approuvé le principe de mise à disposition de l'ensemble des biens et moyens listés.

Pont des Taillades

Une convention avait été établie avec la commune du Thor pour la réhabilitation du Pont des Taillades, mitoyen entre les deux communes. Cette convention proposait que Le Thor soit coordonnateur du Groupement des consultations jusqu'à l'exécution des marchés. La Municipalité du Thor ayant changé lors des dernières élections municipales, une nouvelle délibération était nécessaire pour valider la convention.

Logo de la commune : dépôt à l'I.N.P.I.

Pour protéger le nouveau logo de la commune, le conseil a décidé de le déposer auprès de l'I.N.P.I. et de réaliser toutes les formalités nécessaires à cette fin.

Aménagement de la crèche

Le plan de financement précédemment approuvé était le suivant (prix HT):

Coût prévisionnel des travaux	144 467 €
C.A.F.	74 000 €
Conseil Départemental	30 000 €
Autofinancement	40 467 €

Le Conseil Départemental ayant répondu défavorablement à notre demande de subvention et la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2016 (D.E.T.R.) pouvant être mobilisée sur ce projet, le plan de financement est modifié comme suit :

Coût prévisionnel des travaux	144 467 €
C.A.F.	74 000 €
D.E.T.R. 2016	41 500 €
Autofinancement	28 967 €

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2015

Site de la Chapelle : création d'une régie

Les prestations hôtelières du Site de la Chapelle relèvent de celles applicables à un Service Public Industriel et Commercial (SPIC).

Le conseil municipal, a décidé dans un premier temps, d'approuver la création d'une régie avec la seule autonomie financière, qui permet à la commune de rester propriétaire des immeubles et de n'en transférer que la jouissance.

Renouvellement d'adhésion

Le Centre de Gestion Vaucluse dispose d'un service hygiène et sécurité et met à disposition un contrôleur (ACFI) des conditions d'application des règles d'hygiène et de sécurité, et propose à la commune, toute mesure qui leur paraît de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité du travail et la prévention des risques professionnels

Une participation financière forfaitaire annuelle et un taux de cotisation additionnelle est prévue pour cette assistance.

Le conseil municipal a renouvelé l'adhésion à ce service pour une durée d'une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Baux à ferme

Un exploitant agricole propose de louer des parcelles actuellement en friche (superficie totale : près d'un ha) et de les planter en vignes afin de produire du raisin de table. Il souhaite bénéficier d'un bail à ferme d'une durée de 25 ans, sur la base d'un loyer fixé conformément au statut du fermage, au tarif minima de la polyculture. Les loyers seront actualisés chaque année en fonction de la variation des indices du fermage constatée par arrêté préfectoral.

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur les loyers et sur la durée du bail.

INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Date limite de remise des articles : le 20 du mois

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : **Resogarde 3237**
Médecins de garde : **04 90 23 16 16**

Infirmières - Place de la Poste

DEMEURE-LAURENT	04 90 22 50 97
04 90 83 97 14	06 12 13 62 36
RABBIA-LAUTIER	06 87 55 80 14
LANZALAVI	06 84 53 62 22

Infirmières - 5, rue du Paty

PUTTI	06 29 35 63 18
GUEIT	06 68 72 36 70

Autres Numéros

Police / Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU	15
SOS Amitié	05 63 54 20 20
Electricité	0 810 33 35 84
Gaz	0 810 89 39 00
Centre Antipoison	05 61 77 74 47

POMPES FUNEBRES
ADESSIAS
Chambre Funéraire

Les Pompes Funèbres ADESSIAS viennent d'inaugurer leur chambre funéraire au Thor, et réalisé des salons privatifs dans un cadre spacieux et moderne pour le recueillement des familles. Elles s'adressent plus particulièrement aux communes aux alentours, et vous accueillent du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h., ils prennent en charge toutes les démarches et formalités pour les obsèques.

Une permanence téléphonique est assurée au 04.90.81.07.62, 7j/7 et 24h/24.
614, Route de L'Isle sur la Sorgue - Le THOR

Ecole maternelle P. Goujon

Pour les enfants nés en **2013**, les pré-inscriptions pour **l'école maternelle** seront reçues en Mairie du **4 janvier au 27 février**.

Veuillez vous munir de votre *livret de famille* et d'un *justificatif de domicile*.

CRECHE DE NOEL

La crèche exposée sous la mairie sera finalement ouverte au public **tous les jours à partir de 16h30** (pour tenir compte de l'heure de sortie des écoles), et ce, du **14 décembre au 14 janvier**.

Renseignements auprès du secrétariat de la mairie (04 90 22 41 10).

Une vue partielle de la crèche

UN OUBLI REPARÉ

Dans l'état-civil publié le mois dernier, il a été omis le décès de M. **Alain FABRE**, survenu le 28 mars 2015.
Le BM présente des excuses à sa famille.

REPAS DE L'AGE D'OR

Comme chaque dernier samedi de novembre, la Municipalité a fêté nos Ainés au cours du repas de l'Age d'Or.

Ils étaient près de 300 à participer avec un plaisir non dissimulé à ces retrouvailles, encore plus marqué dans cette période un peu sombre de l'actualité, pour oublier quelques instants les soucis, et partager un grand moment d'amitié, de convivialité et d'échange.

Ils ont dansé, partagé un bon repas, et sans doute de vieux souvenirs. Mais aussi un espoir : celui de se retrouver à la fin de l'année prochaine, et participer à nouveau à ce moment qu'ils apprécient particulièrement.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants des particuliers qui était effectué une fois par mois par les employés municipaux, le sera **à partir du 1er janvier,** par les services de la Communauté de communes (CCPSMV), **tous les mercredis**, dans la limite de 3 encombrants par foyer (*chaque encombrant doit pouvoir être soulevé par 2 personnes au maximum*).

Ce ramassage est limité au mobilier et à l'électro-ménager (pas de gravats, déchets de bricolage, déchets verts, ou de produits toxiques...).

Les encombrants devront être déposés sur la voie publique (*pas de retrait chez les particuliers*).

Les demandeurs devront s'adresser à la CCPSMV. Tél. **04 90 21 43 11**

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La population de notre commune sera recensée par l'Insee du **jeudi 21 janvier au samedi 20 février**. Les agents recenseurs (*photos ci-contre*) seront recrutés par la Mairie et seront dotés d'une **carte d'habilitation** de cette dernière. Ils avertiront de leur passage les personnes à recenser, puis se présenteront de nouveau, pour la collecte des informations.

Chacun aura le choix entre :

- **la déclaration en ligne** (une notice sur laquelle se trouvent ses identifiants de connexions au site *www.le-recensement-et-moi.fr,* leur sera remise par l'agent),
- **les questionnaires papier** à remplir (les agents leur distribueront une feuille de logement et autant de bulletins individuels que compte le logement, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer).

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. *Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.*

Sonia NICOLAS

Lionel NICOLAS

Jean-Philippe CAPELLI

Guy REBOUL

Emmanuelle FRANÇOIS

Un conte

Le fantôme du dragon

En Asie, chaque peuple a ses traditions et ses histoires mais il existe cependant une fête que tout le monde célèbre : c'est le Nouvel An Lunaire que nous appelons le Nouvel An chinois. A cette occasion, chaque habitant place alors autour de sa porte d'entrée des papiers rouges sang, sur lesquels sont écrits des voeux pour le Nouvel An.

Voici une histoire qui explique l'origine de cette tradition. Il y a bien longtemps, quand des dragons puissants vivaient sur la terre et dans les mers, personne à Taiwan ne célébrait le nouvel an lunaire. Il était même un village, où ce jour était considéré comme le plus mauvais jour de l'année parce qu'un habitant avait tué un dragon des mers. Et le fantôme du dragon revenait hanter le village chaque année, à l'aube du nouvel an.

Lorsqu'il apparaissait, il secouait son horrible tête et hurlait : J'ai faim. Donnez-moi un fils premier-né à manger!

- Non! Non! Nous ne le ferons pas ! répondaient les villageois en pleurs. Nous ne vous donnerons pas d'enfant à manger! - Alors je vous tuerai tous!. Et le fantôme de dragon soufflait son haleine puante en direction du village. La fumée s'insinuait partout et les villageois commençaient à tousser. Certains perdaient même connaissance. Le Sage du village se rendant compte que le fantôme de dragon pourrait facilement les faire tous mourir, avait décidé à contrecoeur d'accèder à la demande du monstre, afin de sauver le reste du village. Il espérait qu'avec cette offrande, le fantôme du dragon ne reviendrait jamais plus. Mais année après année, le fantôme de dragon revenait et année après année, une famille devait sacrifier son fils premier-né pour satisfaire la voracité de l'animal.

Une année, ce fut au tour de la jeune Veuve Teng de sacrifier son seul enfant, un beau garçon qui allait avoir cinq ans. Comme le voulait la tradition, quatre jours avant le nouvel an lunaire, le prêtre Taoïste quitta le temple et s'en alla à travers le village jusqu'à la maison de l'infortunée veuve. Comme il marchait en direction de sa maison, tous les villageois plaignirent l'infortunée maman. Oh non pas chez elle. C'est son seul enfant ! s'écriaient-ils !

Les voisins se rassemblèrent tout autour de la maison. Ils s'attendaient à entendre des cris de douleur au moment où elle apprendrait la terrible nouvelle. Mais rien... Aucun son ne parvenait de sa petite maison. Lorsque le prêtre fut reparti, ils se précipitèrent pour voir ce qui se passait. Ils la trouvèrent assise dans sa cuisine.

- Le prêtre ne vous a pas dit les nouvelles ?
- Oui, il m'a dit, répondit la veuve calmement.
- Mais pourquoi ne pleurez-vous pas ?
- Parce que je n'ai pas de temps pour pleurer, leur dit la Veuve Teng. Je réfléchis à une façon de rouler le fantôme de dragon. Il n'aura pas mon fils.

Pendant trois jours et trois nuits, elle essaya d'échafauder un plan. De temps en temps, elle faisait une pause et regardait son fils qui jouait dans la cour. Elle priait aussi à l'autel de ses ancêtres tous les dieux dont elle connaissait les noms. Lorsque son fils s'endormait, elle s'asseyait à côté de lui et lui caressait doucement le visage qui ressemblait tellement à celui de son père. Elle alla même consulter la diseuse de bonne aventure, les prêtres et chacun dans le village. Mais personne ne savait que faire. La situation semblait désespérée.

Lasse de tant attendre, de tant marcher, de tant prier, elle s'endormit épuisée sur le sol devant l'autel des ancêtres de la famille. Son fils se dit qu'il ne devait absolument pas l'éveiller car elle rêvait peut-être et il ne voulait pas briser son rêve….

Bien lui en prit car, effectivement, sa mère rêvait. Parce qu'elle n'avait pas dormi durant trois jours, quantité de rêves lui venaient dans un ordre décousu.

Elle voyait des dragons, des fantômes, des enfants innocents, du sang et de grands bruits et puis de la joie… le tout tourbillonnant dans sa tête.

Quelque heures avant l'aube, elle s'éveilla et secoua sa tête encore douloureuse d'avoir tant rêvé. Et alors, le miracle se produisit. Les images décousues s'assemblèrent et elle sut ce qu'il fallait faire.

Dans son rêve, les dragons avaient peur de deux choses : de la vue de sang et des bruits violents.

de Noël

Quand quelqu'un a peur, il s'enfuit en général en courant. - Mon plan sera simple : je mettrai du sang sur ma porte et je ferai tant de bruit que le fantôme du dragon sera effrayé et partira en courant. Oui, mais du sang... je suis si pauvre que je n'ai pas même un poulet à tuer pour prendre son sang.

Alors, elle prit son couteau le plus pointu et se coupa au doigt, laissant les gouttes de son sang couler sur untissu jusqu'à ce que, toutes les gouttes jointes ensemble, recouvrent entièrement l'étoffe. Elle prit le tissu et l'accrocha à l'extérieur, sur sa porte.

- Maintenant, il me faut faire des bruits violents : les pétards seraient le mieux mais je n'en ai pas. Je suis si pauvre que je ne pourrai pas en acheter et, qui plus est, il n'y a aucun magasin ouvert aujourd'hui. Elle réfléchit et pensa aux bambous. Elle savait que lorsque des morceaux de bambou brûlent, ils éclatent dans un bruit épouvantable. Elle prit son couteau pointu et s'en alla couper une douzaine de grands morceaux de bambou. Elle les plaça en tas devant sa porte, juste au-dessous du tissu taché de sang. Ainsi disposés, ils brûleraient rapidement et éclateraient tous à la fois.

- Quand devrais-je allumer le feu ? Juste à temps. Ni trop tôt, ni trop tard. Afin qu'il éclate dans le visage du fantôme de dragon.

Elle alluma une petite torche et s'accroupit dans l'embrasure de la porte, attendant l'aube et la venue du fantôme de dragon. Elle attendit tant de temps, qu'il lui semblait que le soleil était gelé au-dessous de l'horizon et ne monterait pas aujourd'hui. Tout était si calme que le seul bruit qu'elle entendait était celui des coups de son coeur. Finalement la lune et les étoiles disparurent du ciel.

On entendit un hurlement. Le fantôme de dragon devait être en bas au centre du village. Il était temps pour elle d'allumer. La Veuve Teng prit sa lanterne, l'inclina vers le tas de bambou et l'enflamma. Elle entendait la terre qui tremblait sous le poids du fantôme du dragon qui marchait vers sa petite maison. Il descendait à présent sa ruelle, il approchait….

Elle entendit faiblement le hurlement du fantôme de dragon. Etait-il temps d'allumer le feu ? Non, le fantôme de dragon était trop loin. Chacun dans le village était tapi dans son lit, sous les édredons et les couvertures. Personne ne dormait, sachant que la Veuve Teng attendait le fantôme de dragon. Seul son fils dormait du sommeil d'un ange.

Arrivé devant chez elle, le fantôme de dragon s'arrêta, et voyant le linge taché de sang, se mit à hurler si fort que tous ses os tremblèrent. Au même moment, le feu de bambou éclata. Le fantôme du dragon terrifié par la vue de sang humain et les bambous qui éclataient s'enfuit en courant à travers le village.

Et la Veuve Teng? Elle s'assit et de grosses larmes se mirent à couler. Les gens du village accoururent. Les cloches se mirent à sonner et de tous les côtés,

les gongs célébrèrent ce grand jour tandis que les pétards mettaient de la joie !

Et c'est depuis ce jour, chaque année, que dans chacun des villages on met des papiers rouge sang autour des portes et on allume des pétards bruyants à l'aube.

Et le fantôme de dragon n'est jamais revenu.

LES VIEUX CRAMPONS

La section football des Vieux Crampons vous souhaite une bonne année et ses meilleurs voeux pour 2016.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous sommes tous les mardis entre 19h et 20h30 au stade Paul Mille. Des rencontres amicales se déroulent sur quelques vendredis et sont suivies d'un repas pour ceux qui le désirent. Pour plus de renseignements, consultez la page des Vieux Crampons sur le site de la mairie ou téléphonez au 06 03 51 56 11 (Pascal).

LOTOS

Vendredi 22 janvier
20h30 à l'Arbousière
Association AVEC

Samedi 30 janvier
20h30 à l'Arbousière
OGEC ST CHARLES

VIE PAROISSIALE

La concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère a pour conséquence une augmentation globale de la température du globe, qui se traduit par différents phénomènes tels que sécheresses, augmentation du niveau de la mer, événements météorologiques extrêmes, inondations….
Si l'on ne contient pas l'augmentation des températures, les scientifiques prévoient un emballement climatique irréversible avec des impacts toujours plus dangereux, particulièrement pour les plus vulnérables.

A cette occasion, le ***Secours Catholique - Caritas France*** a décidé de se mobiliser à partir des réflexions et des actions qu'il mène autour des changements climatiques auxquels nous devons aujourd'hui faire face, et qui constituent une nouvelle cause de pauvreté et d'inégalité.

L'objectif est de s'interroger sur nos moyens d'actions en tant que citoyen/acteur : *que faisons-nous concrètement ou que comptons-nous faire pour participer à l'effort commun ?*
C'est pourquoi, l'équipe du Secours Catholique organise le **29 janvier** à 20h, salle des Pénitents, une conférence/débat sur le thème ***Climat et pauvreté : comprendre et réagir*** **!**

LI BON VIVÈNT

Rappel : l'Assemblée Générale des Bon Vivènt se tiendra le **vendredi 8 janvier**, à 17 h 30, salle Anfos Tavan

Li Bon Vivènt vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

PATCHWORK

Prochains Ateliers
salle Anfos Tavan, de 14h à 17h
Les **vendredis 8 et 22 janvier**
Les **jeudis 14 et 28 janvier**

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

Dans l'harmonie du début des fêtes, 125 convives ont dégusté les 13 desserts de Noël, dans une ambiance de bonne humeur et de divertissements.

La Chorale dirigée par M. Teyssier, et accompagnée par G. Fléchaire

L'Assemblée Générale de l'Escolo aura lieu le **vendredi 29 Janvier** à 18h à la salle A. Tavan**.** Nous vous y attendons toujours aussi nombreux. *Se tastara li rèi*.

Bono e urouso annado pèr vous e vòsti procho.

NOUVEAU A GADAGNE

Marie-Pierre RIEU, sophrologue

Diplômée d'état et exerçant au sein du FRL de Gadagne, vous propose des ateliers sur :

- *La gestion du stress, l'écoute de soi, le lâcher-prise et se libérer du poids du passé.*

- En compagnie de **Laure Roux**, spécialiste de l'énergétique chinoise, des ateliers à la journée, avec des *thèmes spécifiques* en rapport avec *la saison*.

- En compagnie **d'Anne Kerebel,** professeur de chant et de techniques vocales **:** **«***Comment découvrir et libérer sa voix***»** (parlée comme chantée)

06.27.73.04.95 pour vous inscrire.

Lieu des stages : Mas des Vertes Rives, 244, chemin des Hautures, à Gadagne 04.90.22.37.10

Programme et Tarif : www.mas-des-vertes-rives.com, rubrique *stage bien-être*

MEDIATHEQUE

Atelier Calligraphie
Samedi 30 janvier
De 10h30 à 12h : pour les enfants dès 8 ans
De 14h à 15h30 : pour les adultes dès 15 ans
A l'occasion d'une petite immersion dans la culture chinoise, la médiathèque vous propose une initiation à la technique de calligraphie avec Corinne Rousseau, spécialiste et passionnée d'écriture chinoise.
Gratuit, réservation au 04.90.22.42.50 ou bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr

Atelier multimédia
Samedi 23 janvier de 10h30 à 12h
Créer son album photo en ligne sur Photobox.fr
Gratuit, réservation au 04.90.22.42.50 ou bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr

Le Prix Magique des Collégiens 2e édition
Deviens critique littéraire pour la librairie « Le Haricot Magique » et élis le Meilleur Livre Jeune de l'année ! Dépose au moins 4 avis parmi la liste des livres proposés : tu les trouveras à la Médiathèque du village. Renseigne-toi vite !

LA GARANCE

Théâtre en famille
Jeudi 28 janvier à 19h à l'Arbousière
À l'ombre de nos peurs

Dans des espaces séparés, les spectateurs rencontrent tour à tour deux personnages, Elle et Lui, qui n'ont aucun lien entre eux. Ils vivent à l'ombre de leurs peurs et nous livrent, entre fantasme et réalité, des instants de vie. Comment combattre les peurs du quotidien ? Faut-il les craindre ? Jouer avec ? Peur du tic-tac du réveil, du temps qui passe… Peur d'être engloutie par l'orifice de la baignoire… Peur de l'invisible, du silence, de l'absence… La nuit a-t-elle des bords ?… Peur d'avoir peur…

*En première partie du spectacle, le « **chœur de trouilles** » de la classe de CE2/CM1 de l'école Pierre Goujon présentera son travail de mise en voix des peurs déposées dans les « boîtes à trouilles » par chacun d'entre nous. Comme pour déjà s'en débarrasser, non ?*

Mise en scène **Laurance Henry**
Avec **Adèle Jayle, Nicolas Vial**

ASKR KARATE

Résultats

L'inter/clubs organisé par l'équipe de Saint Saturnin a permis à des jeunes Karatékas, venus de différents clubs, de combattre dans un esprit sportif et martial. Nos jeunes Castelnovins ont pu y démontrer leur détermination pour se placer sur les marches du podium et nous pouvons saluer leurs résultats.

Poussin : 3e Mathieu Cozon - ***Pupille*** : 3e Marius Grinda - ***Benjamine*** : 3e Ema DI-Dominico

Pour plus de renseignements sur le Karaté, Body-Karaté ou le Krav Maga (*Self Défense*) : www.askr-karate.com ou au 06 81 87 03 73.

FOYER RURAL

Le FRL vous souhaite une bonne année 2016 !

Randonnée pédestre

Dimanche 10 janvier : La Garde Paréol - Rochegude. Rdv 9h place de la Poste en voitures particulières.
Contact Yves : 04 90 22 36 83

A venir…

Les randonneurs du FRL vous proposent de passer le week-end du **20 et 21 Février à *Roybon (Vercors*)**
Le chalet de Roybon (Herbouilli) nous héberge et nous permet au choix d'essayer le ski de fond, les raquettes ou de découvrir la nature, très belle, en marchant.
Prix en demi-pension : 51 € par adulte
Réservations et renseignements auprès de Anne et René au 04 90 22 16 83

Atelier Couture

Cet atelier est complet et ne peut malheureusement pas accueillir plus de participants.

Mireille recherche des « petites mains » qui voudraient bien donner un peu de leur temps et de leur savoir pour l'accompagner au cours de cet atelier… même si ce n'est qu'un moment au cours du jeudi après-midi, ou du samedi (de 16h à 17h30). Merci de la contacter ou de contacter le bureau pour plus d'information.
04.90.22.01.92 ou 04.90.22.12.63

Danse traditionnelle

Prochains ateliers, de 19h à minuit : les **vendredi 8 et 22 janvier**.
Renseignements auprès de Mireille au 04.90.22.04.42.

COLLECTIF "LA POSTE"

Nous souhaitons à tous les Castelnovin(e)s, nos meilleurs voeux pour 2016.
Qu'après plus de six mois de démarches et d'interventions du collectif, de la municipalité et des élus départementaux et régionaux, nous parvenions enfin à convaincre la direction de la Poste, de revenir sur sa décision, en restaurant les horaires d'ouverture antérieurs de notre bureau de poste (après-midi et samedi matin).
Dans l'attente de la réponse de cette dernière au récent courrier argumenté envoyé par la municipalité, une réunion publique sera organisée le **samedi 30 janvier à 10h30**, salle Anfos Tavan, en présence de tous les élus concernés, des médias et, surtout, de tous les Castelnovin(e)s.
Plus que jamais restons mobilisés !

GADAGNE ENVIRONNEMENT

L'Association *Gadagne-Environnement* vous invite à participer à son Assemblée Générale Ordinaire du **vendredi 22 janvier** à 20h30, salle Fontségugne, ainsi qu'à un débat ouvert à tous sur les sujets d'environnement en général et plus particulièrement sur ceux de notre vie courante dans le contexte local de notre Commune.
En cette époque de réflexion mondiale sur le thème du *Réchauffement Climatique*, nous pouvons peut-être, à notre modeste échelle, contribuer à sa réduction ou tout au moins à sa stabilisation.

LA STRADA

Mercredi 13 janvier, 20h30 aux Pénitents

Un film de Sarah Gavron
Avec C. Mulligan, Helena B. Carter et M.Streep

Au début du siècle dernier, des femmes décident de se battre pour obtenir le droit de vote. Face à leurs revendications, les réactions du gouvernement sont de plus en plus brutales et les obligent à entrer dans la clandestinité, pour une lutte de plus en plus radicale. Maud est l'une de ces femmes. Jeune, mariée, mère, elle va se jeter dans le tourbillon d'une histoire que plus rien n'arrêtera.

Une pointe d'humour

Dans les maisons modernes, il y a deux sortes de voisins : ceux du dessus qui font toujours du bruit, et ceux du dessous qui se plaignent toujours pour rien.

COMITÉ DES FÊTES

Pastorale

La pastorale ***Sidòni*** (*lou bret o la mort dóu boumian*) sera donnée le **3 janvier** à 14h30 à l'Arbousière.
Elie Vidal écrivit cette pastorale en 1951 dans notre village.
Entrée 5€ (galette, thé et café offerts).

Recherche de comédiens

Les saynètes, petites comédies de rue, se dérouleront cet été dans le village, pendant le festival, le 9 ou 10 juillet.
A cet effet, Le Comité des fêtes recherche des volontaires souhaitant y jouer un rôle.
Une réunion est organisée le **14 Janvier** à 18h30 à la mairie, salle des Conseils.
Renseignements : cdf.gadagne@gmail.com

AKWABA

Vendredi 29 janvier
Bertrand Belin + Monsieur Parallèle - 20h30
Chanson - 13/16 €.

500, chemin des Matouses
84 470 Châteauneuf de Gadagne
04 90 22 55 54 / contact@akwaba.coop

CHEVAUCHEE DES BLASONS

Rendez-vous annuel dans le département, la Chevauchée des Blasons comporte des épreuves d'orientation, de vitesse en épreuve et de maniabilité, à laquelle participent de nombreux cavaliers, chacun portant le blason de son village… **Anne-Marie Robert**, comme à l'accoutumée, représentait le nôtre à Bédouin et s'est classée à une brillante 5e place en *catégorie Vétérans* Femmes (sur 133 participants). Un grand bravo pour cette performance !

VELO CLUB

Fin novembre a eu lieu, à Bollène, la soirée des classements et récompenses des différents trophées vauclusiens pour la saison 2015. Pour les écoles de cyclisme, le VCTG termine une nouvelle fois sur la plus haute marche du classement par équipes. En individuels, le club rafle la moitié des 18 titres mis en jeu ainsi que de nombreux accessits. Les jeunes pousses du club monopolisent même le podium en réalisant le triplé dans six catégories sur les 18. Du côté des plus grands, au classement général du trophée des Portes de Provence, Quentin Bertrand en minimes et Valentin Guillot en cadets terminent tous les deux avec le maillot bleu de meilleur coureur de première année de la catégorie.

Le 5 décembre, une soixantaine de membres du club a pris part au rallye cyclotouriste organisé par le comité municipal lors du Téléthon. 200 € ont été récoltés et reversés à l'AFM.

Le lendemain, a eu lieu, à Antibes, le championnat de Provence de cyclocross. Un seul titre est tombé dans l'escarcelle du club avec la première place de Victoire Plauche en minimes filles. Romaric Plauche qui reprenait la compétition après un arrêt dû à une fracture du poignet finit cinquième en cadets.

Les dirigeants et les membres du vélo club vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous à la salle des fêtes du Thor le premier janvier à 17 heures à l'occasion du loto annuel.

POEME DE NOUVEL AN

NouvelAn,soislebienvenu

Tout grelottant et tout nu
Nouvel an ! Sois le bienvenu !
Peut-être as-tu deux fils de laine
Pour la pauvre Madeleine ?
Un grain de blé pour le champ
Du vieux paysan ?
Sans doute as-tu un peu de bien
Un peu de riz pour l'indien ?
Et cachée sous ta mante brune
La pierre de Lune ?
Pour le Désert la moitié
D'une goutte... d'une goutte...
Et pour le monde entier
Qui t'écoute... qui t'écoute...
Du nord au sud, de branche en brin
De l'Amour... un brin.
Tout grelottant et tout nu
Nouvel an ! Sois le bienvenu !

Maud-Élisa Givaudan

Nouvé d'antan

Sian à la nue de Calèndo, Memèi a cubert la taulo de la touaio blanco que broudè antan pèr soun troussèu, pièi li dos touaieto que sorton de l'armàri, li jour de fèsto soulamen.

Au calabrun, es anado, de l'autro man dóu riau, qu'encambo un poulid pont de pèiro, à la glèiso encaro drecho, que si luenchen aujòu bastiguèron au mitan dóu cementèri, vaqui quatre cènts an.

S'es clinado sus li cros d'uno tiero de parentèlo que nasquèron, pièi defuntèron sus si terro meirenalo e que dormon aqui pèr l'eternita.

Crentousamen, a durbi la porto de la glèiso. Li gounfoun crasinon e la fan tremoula. Espaurido pèr l'escuresino, es anado à pichot pas, vers l'autar que la veguè pèr soun batisme, sa proumiero coumunioun e soun maridage. A atuba aqui un tros de cire, en l'ounour de l'enfantoun de Betelem. Cire que crèmo li grand jour. S'es entoumado acò fa, en se demandant se i'aurié quaucaren pèr atuba lou cire, lou jour de sa despartido à n'elo?

Aro, assetado proche lou pepèi, ié parlo amourousamen de sis enfant e felen. Lis enfant èron passa li vèire, lou quinge d'avoust, anavon en vacanço sus li bord de mar. Faguèron pas d'alòngui, amor que lou pichotet di felen, se faguè courseja pèr l'auco que segnourejo subre la galinaio, s'embarè dins la veituro e vousgué plus n'en sourti.Tóuti s'enanèron tant lèu en proumetènt de reveni festeja Nouvé. Mai, la semano passado, escriguèron que devien mena lis enfant faire d'esqui, mai que, de segur, vendrien pèr Pasco!

Lou frugau mai goustous repas acaba, escoutèron un councert à l'antico T-S-F, croumpado en rnilo-nou-cènt-cinquanto, en esperant la retransmissioun de la messe de mièjo-nue. Bressa pèr la musico e alangui pèr la miechour dóu fougau, penequejavon tóuti dous.

A miejo-nue manco un quart, fuguèron destressouna : un mistralas enferouni venié de faire dinda la campano de la glèiso e, dins lou meme vanc, avié amoussa lou cire!

Ero belèu lou glas dóu vilajoun...

Mai, sèmpre plen de fe, li dous vièi seguissien la messo, en esperant de canta lou Mièjo-nue Crestian!

Noël d'antan

C'est la nuit de Noël, Mamé a recouvert la table de la nappe blanche qu'elle a brodé autrefois pour son trousseau, ainsi que les deux serviettes qui sortent de l'armoire seulement les jours de fête.

Au crépuscule, elle est allée de l'autre côté du ruisseau, enjambé par un joli pont de pierre, à l'église encore debout, que de lointains aïeux ont construit au milieu du cimetière, voici quatre cents ans.

Elle s'est inclinée sur les tombes d'une lignée de parents, qui naquirent, puis moururent sur leur terre maternelle et qui gisent là pour l'éternité.

Craintivement, elle a ouvert la porte de l'église. Les gonds rouillés grincent et la font trembler. Apeurée par l'obscurité, elle est allée à petits pas, vers l'autel qui la reçut pour son baptême, sa communion solennelle et son mariage. Elle y a allumé un bout de cierge, en l'honneur de l'enfant de Bethléem. Cierge qui ne brûle que les jours de fête. Celà fait, elle est repartie en se demandant s'il y aurait quelqu'un pour allumer le cierge, le jour de son décès!

Maintenant, assise près du papé, elle lui parle amoureusement de leurs enfants et petits enfants. Les enfants étaient venus les voir le quinze août, ils partaient en vacances au bord de la mer. Ils ne s'étaient pas attardés, car le plus jeune des petits enfants, s'étant fait poursuivre par le jars qui règne sur cinq ou six volailles, s'était enfermé dans la voiture et ne voulut plus en descendre. Ils étaient repartis aussitôt en promettant de venir fêter Noël.

Mais la semaine dernière ils ont écrit qu'ils devaient conduire les enfants au ski, mais, bien entendu, qu'ils viendraient à Pâques.

Le frugal mais goûteux repas achevé, ils écoutèrent un concert à l'antique T.S.F, achetée en mille neuf cent cinquante, dans l'attente de la transmission de la messe de minuit. Bercés par la musique et alanguis par la douce chaleur du foyer, ils sommeillaient tous les deux.

A minuit moins le quart, ils furent réveillés en sursaut : un violent coup de vent venait de faire tinter la cloche de l'église et, dans sa fureur, avait éteint le cierge!

C'était peut-être le glas du petit village...

Mais, toujours pleins de foi, les deux vieillards suivaient la messe, dans l'attente de chanter le Minuit Chrétien!

Pèire Courbet, de Castèu-Nòu